



COMMUNIQUE DE PRESSE

Arras, le 30 juin 2023

Aménagement urbain & masterplan Gare d'Arras Construction du futur siège arrageois du Crédit Agricole Nord de France

La Communauté Urbaine d'Arras et le Crédit Agricole Nord de France s'engagent dans la requalification de l'îlot Bergaigne à Arras. Avec la construction du futur siège arrageois de la Caisse régionale, la Communauté Urbaine d'Arras concrétise son projet masterplan Gare, un projet qui a pour vocation de donner à la gare d'Arras, l'un des points d'entrée du Grand Arras, les atouts pour que notre territoire soit encore plus attractif. Au-delà des nouvelles mobilités, des immeubles tertiaires seront implantés îlot Bergaigne pour en faire un nouveau quartier.

Ce vendredi 30 juin, La Communauté Urbaine d'Arras et le Crédit Agricole Nord de France signent un protocole d'accord concrétisant le projet de requalification de l'îlot Bergaigne dans le cadre du masterplan Gare d'Arras. Un nouveau site, central et bien desservi par les transports en commun, a été identifié pour accueillir les salariés de la banque basés à Arras : l'îlot Bergaigne, dans le quartier de la gare. C'est là que le Crédit Agricole Nord de France construira son nouveau siège social arrageois.

L'objectif pour la Caisse régionale est de rassembler les équipes installées sur le site actuel de la Grand'Place ainsi que celles du Centre d'Affaires PME d'Arras dans un seul bâtiment sobre et confortable.

Un projet de construction innovant

- Un immeuble développant une surface prévisionnelle de plancher de 9 300 m² environ,
- 430 postes de travail répartis entre espaces de travail individuels et collectifs,
- Un espace de convivialité,
- Des espaces d'ouverture (un auditorium de 200 places),
- Deux niveaux de parking en sous-sol,
- Des ambitions environnementales en cohérence avec la réglementation et le décret tertiaire échelon 2050.

Calendrier

- Lancement d'une consultation promoteurs-architectes : courant juillet 2023,
- Désignation du lauréat de la consultation : fin 2023,
- Signature de la Promesse de vente avec la CUA : avril 2024,
- Libération du site par la CUA : T4 2024,
- Démarrage des travaux : T2 2025,
- Emménagement cible du Crédit Agricole dans ses nouveaux locaux : 1er semestre 2027.

Le devenir des locaux actuels

Le Crédit Agricole Nord de France conservera ses agences situées sur la Grand'Place, dont le positionnement au centre-ville permet d'être présent et visible pour nos clients. Le reste de l'îlot Grand'Place connaîtra une nouvelle vie, il sera rénové ou cédé.

L'îlot Sainte-Croix, qui accueille notamment le service Formation et le restaurant d'entreprise, comprend quant à lui des espaces qualitatifs pour un repreneur éventuel, notamment avec les salons classés de l'Hôtel de Béthanie.

Les ambitions de la Communauté Urbaine d'Arras autour de l'îlot Bergaigne

Avec son projet de masterplan autour de la gare d'Arras, la volonté de la Communauté Urbaine d'Arras est de reconquérir les espaces aux abords de la gare d'Arras et notamment la friche ferroviaire menant à Achicourt.

Sur l'îlot Bergaigne, situé à cinq minutes à pied de la gare, le souhait est de transformer ces espaces en quartier d'affaires avec la création d'immeubles dédiés au tertiaire, mais aussi à terme un nouveau quartier d'habitation. L'arrivée du siège du Crédit agricole sur le site est la première pierre de cette transformation à venir.

Le masterplan, c'est aussi mieux affirmer la place centrale de la gare d'Arras dans le territoire et dans la région Hauts-de-France, favoriser les connexions entre les différents modes de déplacement bus, train, voitures, vélos.

Contacts presse :

Catherine Filonczuk, catherine.filonczuk@ca-norddefrance.fr, 03 20 63 72 68

Cécile Stoquert, c.stoquert@cu-arras.org, 03 21 21 01 54